

Financement de l'apprentissage informel :

zoom sur les pratiques urbaines au Ghana

Financial arrangements
in informal
apprenticeships:
Determinants and
effects. Findings
from urban Ghana,
Working Paper n° 49,
ILO, 2007.

Si l'apprentissage informel est, dans de nombreux pays d'Afrique, le principal mécanisme de formation des acteurs de l'économie informelle, notre connaissance des dispositions financières qui accompagnent ce type de formation est encore peu développée. Une étude a été menée en 2006 auprès de 200 micro-entreprises d'Accra impliquées dans l'apprentissage, pour cerner les pratiques financières liées à l'apprentissage informel, leurs déterminants et leurs effets, ainsi que leur lien avec le financement de l'entreprise.

L'IMPORTANCE DE L'APPRENTISSAGE INFORMEL COMME SOURCE DE FORMATION

Dans de nombreux pays africains, l'apprentissage informel est le mécanisme de transfert des connaissances le plus important de l'économie informelle. L'apprentissage informel est considéré comme une réponse plus adaptée aux besoins de formation de l'économie informelle que l'enseignement dispensé par les établissements financés par l'État. Ce moyen de transfert de compétences souple offre un bon rapport coût-efficacité et permet de toucher un grand nombre de jeunes dans les pays africains. La formation par l'apprentissage informel est particulièrement bien établie en Afrique de l'Ouest. Au Ghana, elle représente environ 80 % à 90 % de la formation dans les zones urbaines du pays, tous domaines confondus.

Si l'on considère l'importance de l'économie informelle, qui représente jusqu'à 80 % de l'emploi non agricole et plus

de 90 % des nouveaux emplois dans de nombreuses économies africaines, et le très grand nombre de jeunes qui devraient entrer sur le marché du travail au cours des dix prochaines années, la pertinence de l'apprentissage informel comme mécanisme de formation est encore plus frappante.

DES PRATIQUES FINANCIÈRES MAL CONNUES

Le financement de l'apprentissage informel semble faire l'objet d'une grande diversité de pratiques. Les entrepreneurs peuvent demander ou non des frais d'apprentissage, peuvent payer ou non un salaire à leurs apprentis et en dehors de ces transferts monétaires, différents transferts en nature sont possibles. Notre connaissance des dispositions financières qui caractérisent la formation par l'apprentissage informel — ainsi que de leurs circonstances, leurs déterminants et leurs effets — est encore limitée.

Un certain nombre d'observations montrent que l'application de frais d'apprentissage pourrait avoir un lien avec le financement informel des entreprises. Ce qui a fait naître l'hypothèse selon laquelle les frais d'apprentissage pourraient être appliqués pour compenser un manque d'accès des entreprises aux sources formelles de financement du fonds de roulement.

L'objectif de cette étude est de documenter et d'analyser l'éventail des pratiques financières liées à l'apprentissage informel, leurs déterminants et leurs effets, ainsi que leur lien avec le financement de l'entreprise.

FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE : LA THÉORIE

L'apprentissage informel est basé sur une stratégie d'« apprentissage par la pratique » : un apprenti prend part au processus de production d'une entreprise en échange d'une formation professionnelle dispensée par le maître. La formation par l'apprentissage implique donc deux types de transactions : la mise à disposition par l'apprenti d'une main-d'œuvre au ser-

vice de l'entreprise et l'offre de formation par l'entrepreneur à l'apprenti.

Une caractéristique importante de ces deux opérations (formation et travail) est qu'elles ne se produisent pas en même temps. Au début, le maître assure la formation alors que l'apprenti ne peut pas encore participer pleinement au processus de production de l'entreprise. À un stade ultérieur de l'apprentissage, la relation est inversée. Plus la formation est longue, plus la productivité de l'apprenti est élevée et moins l'appui en formation est important.

En dehors de toute autre contrepartie financière, le maître fournit en quelque sorte un crédit formation à l'apprenti, qui le rembourse au cours de la période d'apprentissage par sa participation à la production de l'entreprise.

Ces transferts de formation et de main-d'œuvre s'accompagnent le plus souvent du paiement de frais et de contreparties financières ou en nature entre le maître et l'apprenti. En théorie, ces accords prennent l'une des formes suivantes :

- contrepartie versée en espèces ou en nature par l'entrepreneur à l'apprenti dans le cas où la valeur de la main-d'œuvre dépasse la valeur de la formation ;
- contrepartie versée en espèces ou en nature par l'apprenti à l'entrepreneur

lorsque la valeur de la formation est supérieure à la valeur du travail ;

- aucune contrepartie lorsque la valeur du travail est équivalente à celle de la formation.

L'ENQUÊTE : MÉTHODE ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

Des données qualitatives et quantitatives ont été recueillies lors d'une mission de cinq semaines à Accra au Ghana aux mois d'août et septembre 2006.

La partie qualitative de l'enquête comportait des entretiens avec des acteurs du secteur des micro et petites entreprises, ainsi qu'avec des prestataires de services financiers et des organisations pour la jeunesse.

Les données quantitatives ont été collectées par le biais d'entretiens structurés avec 200 micro-entreprises d'Accra, toutes impliquées dans l'apprentissage, 50 dans chacun des domaines suivants : couture et confection, coiffure, menuiserie et mécanique.

Par ailleurs, des discussions thématiques de groupe ont été conduites à la fin de l'enquête pour vérifier et approfondir certains points.

Principaux résultats de l'enquête

Profil des entreprises

Les 200 entreprises enquêtées formaient des apprentis : entre 1 et 25, en moyenne 4, avec de grandes disparités d'un domaine d'activité à l'autre.

Profil des apprentis

Les apprentis ont en moyenne 21,5 ans (fourchette de 14 à 35 ans).

Interrogés sur les raisons du choix de l'apprentissage, 51 % des apprentis indiquent qu'ils n'avaient pas les moyens financiers d'accéder à l'enseignement supérieur ou technique.

61% des entrepreneurs et des apprentis sont des hommes, 39 % des femmes.

Profil de l'apprentissage

La durée moyenne d'un apprentissage dans les entreprises de l'échantillon est de 36 mois (échelle de 12 à 72 mois).

Les caractéristiques des apprentissages en matière de contrats, plans de formation, certificats de formation et participation à des examens de certification externes indiquent que l'apprentissage informel crée des liens avec les établissements de formation formels (par exemple les centres de formation professionnelle) et a tendance à s'écarter de l'informalité complète.

.../...

Principaux résultats de l'enquête (suite)

Païement de frais par les apprentis

L'apprentissage informel dans les zones urbaines du Ghana implique le paiement de frais au maître. Toutes les entreprises de l'échantillon sauf cinq font payer des frais à leurs apprentis.

Les apprentis versent habituellement ces frais en deux temps : une première somme est payée au début de la formation (frais « d'engagement »), et une seconde à la fin (frais de « diplôme »).

Le montant total des frais varie fortement : de 22 USD à 616 USD, avec une moyenne de 160 USD (frais d'engagement plus frais de diplôme, plus éventuelle contribution en nature).

Le montant des frais est susceptible d'être plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Environ un quart des entrepreneurs indiquent qu'ils exonèrent de frais les apprentis pauvres et les enfants d'amis. 55 % déclarent que le montant des frais dépend entre autres de la capacité financière de l'apprenti.

Outre le paiement de frais, les apprentis fournissent aussi souvent des services au maître d'apprentissage (gardien de nuit, etc.).

Les apprentis doivent habituellement apporter leurs propres outils. Le coût moyen d'une trousse d'outils est estimé à 44,80 USD, bien que très variable d'une activité à l'autre.

Païement d'une contrepartie par les maîtres

Dans la plupart des cas, les maîtres apportent un appui, financier ou en nature, aux apprentis.

Les dédommagements versés ne sont généralement pas considérés comme un salaire, et sont le plus souvent quotidiens. Ils s'apparentent davantage à de l'« argent de poche ».

Le montant quotidien varie entre 0,45 et 1,12 USD pour les nouveaux apprentis et entre 1,12 et 4,48 USD pour ceux en dernière année d'apprentissage.

La compensation financière des apprentis représente en moyenne environ 1/5^e de la rémunération d'un salarié (entre un demi et un tiers du salaire minimum).

64 % des maîtres indiquent fournir aussi une petite aide en nature à leurs apprentis (cadeau de fin d'année, repas, vêtements, hébergement).

Sens du transfert net

Dans 68,5 % des cas, la compensation reçue par l'apprenti excède le montant des frais payés, de 720 USD en moyenne.

92 % des apprentis qui ont été dédommagés ont reçu une compensation supérieure aux frais versés pour leur apprentissage.

Déterminants du prix de l'apprentissage

Le montant moyen des frais varie beaucoup en fonction des *activités*. Il semble lié au coût global du processus de production de l'entreprise.

Il existe une forte corrélation entre le montant des frais d'apprentissage et le *chiffre d'affaires de l'entreprise* (à chiffre d'affaires élevé frais élevés). Cela pourrait s'expliquer par la bonne réputation et donc l'attractivité des entreprises à fort CA.

Plus la *durée de l'apprentissage* est longue, plus le montant des frais est élevé. Pas d'explication claire de cette corrélation.

Le *lien de parenté ou de connaissance* avec l'apprenti est un déterminant clair et sans ambiguïté. Le montant des frais est dans ce cas nul, fortement inférieur (membres de la famille) ou légèrement inférieur (amis).

Les entreprises qui *gardent les apprentis après la formation* appliquent des frais moins élevés (soit en raison de la nature spécifique de la formation offerte, soit pour d'autres raisons).¹

¹ Les employeurs gardent rarement les apprentis dans l'entreprise après la formation (8 % seulement). La majorité des apprentis (76 %) indiquent qu'ils projettent de créer leur propre entreprise, soit immédiatement après leur formation, soit 2 à 5 ans après.

LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE A-T-IL UNE INCIDENCE SUR L'APPLICATION DES FRAIS D'APPRENTISSAGE ?

Dans son étude sur les contrats d'apprentissage, les petites entreprises et les marchés du crédit au Ghana, A. D. Velenchik (1995)² analyse les relations entre l'application des frais d'apprentissage et les caractéristiques des entreprises de formation. Elle constate que les petites entreprises, qui n'ont pas accès aux sources formelles de financement des entreprises, sont plus susceptibles de faire payer des frais d'apprentissage. Cette corrélation est-elle confirmée par les données de la présente étude ?

97,5 % des entreprises de l'échantillon (qui peuvent toutes être qualifiées de micro ou petites entreprises) appliquent des frais pour la formation en apprentissage, ce qui est cohérent avec les observations de Velenchik.

La principale source des fonds utilisés pour financer la création et le fonds de roulement de ces entreprises est l'épargne personnelle (87 %), suivie des prêts de la famille et des amis (31 %). 3,5 % des entrepreneurs ont utilisé un prêt bancaire pour financer leurs besoins en fonds de roulement. 20 % des entrepreneurs déclarent aussi utiliser les revenus de l'apprentissage pour financer des investissements, ce qui est difficile à vérifier pour des raisons de fongibilité de l'argent.

Ceci étant, si l'on compare des entrepreneurs ayant accès aux prêts bancaires et ceux entièrement dépendants de sources de financement informelles, on observe que l'application de frais d'apprentissage est une pratique courante chez les uns comme chez les autres. Les difficultés d'accès au crédit bancaire ne semblent donc pas être un facteur déterminant pour l'application de frais d'apprentissage.

COMMENT LES APPRENTIS FINANCENT-ILS LEUR FORMATION ?

Les frais d'apprentissage sont dans une large majorité des cas couverts par la famille ou les tuteurs de l'apprenti, qu'il s'agisse des frais de formation ou des frais de courants d'alimentation et d'hébergement.

Cependant, les apprentis financent aussi une partie de leurs dépenses courantes par le dédommagement reçu de leur maître d'apprentissage ou par le biais d'un travail à temps partiel rémunéré.

Environ la moitié des apprentis indiquent épargner une partie de leur dédommagement, chez eux, auprès d'un collecteur susu ou sur un compte bancaire.

LES FRAIS DE FORMATION SONT-ILS UN FREIN À L'APPRENTISSAGE DES JEUNES ?

Les éléments qui précèdent suggèrent que la formation en apprentissage dans les micro-entreprises au Ghana est financièrement accessible. Néanmoins, au cours des discussions thématiques de groupe, les maîtres ont attiré l'attention sur la situation financière misérable de beaucoup de leurs apprentis, mal nourris, mal vêtus et souvent absents.

Le financement de l'apprentissage est susceptible de créer des difficultés aux jeunes de familles très pauvres ou aux enfants des rues. La formation en apprentissage pourrait être inaccessible à ces catégories de population.

En outre, le niveau d'éducation pourrait s'avérer un autre obstacle. 97 % des apprentis de l'étude avaient bénéficié d'une éducation formelle (75 % avaient suivi un enseignement secondaire), un pourcentage élevé par rapport à la moyenne nationale. Le manque d'instruction (pour des raisons de pauvreté ou autres) pourrait aussi exclure certains jeunes de l'accès à l'apprentissage.

PISTES D'INTERVENTION : LE RÔLE POTENTIEL DE LA MICROFINANCE ET DES POUVOIRS PUBLICS

Les résultats de l'étude montrent que l'accès aux services financiers est limité à la fois pour les maîtres d'apprentissage/entrepreneurs et pour les apprentis. En facilitant cet accès, la microfinance pourrait jouer un rôle dans la facilitation du financement de l'apprentissage.

Bien qu'il existe des exemples de prêts à l'éducation ou à la formation et de prêts aux jeunes créateurs d'entreprise, l'expérience de la microfinance dans le domaine de l'éducation et de la formation reste peu développée. La microfinance pour les jeunes est également un domaine encore peu exploré.

L'accès des jeunes à des services financiers adaptés (par exemple des bourses d'études ou produits d'épargne) pourrait permettre aux groupes vulnérables auparavant exclus du système de formation de bénéficier d'un apprentissage complet. Les services financiers pourraient donc avoir le potentiel de stimuler la demande pour la formation en apprentissage.

Cela soulève un certain nombre de questions quant à la conception et à l'offre de ces services :

- **Conception du produit** : quelles conditions (taux d'intérêt, conditions de remboursement, etc.).
- **Ciblage** : faut-il cibler exclusivement les groupes vulnérables ou élargir la cible ?
- **Risque de distorsion de marché** : la création d'une demande supplémentaire peut rompre l'équilibre du marché, par exemple conduire à une saturation.
- **Perturbation de l'auto-régulation du système** : la mise à disposition de prêts ou subventions externes peut nuire au système d'ajustement naturel du montant des frais d'apprentissage.

Du côté de l'offre, l'accès aux services financiers est susceptible d'augmenter l'offre de formation en apprentissage de deux façons : d'abord en facilitant l'in-

² Velenchik, A. D. (1995), « Apprenticeship Contracts, Small Enterprises, and Credit Markets in Ghana », *The World Bank Economic Review*, 9(3): 451-475.

vestissement des entreprises (l'augmentation de la quantité et de la qualité de production stimulant l'offre d'apprentissage³), ensuite en conditionnant l'offre de prêts à la réalisation d'objectifs de formation (nombre minimum d'apprentis, création d'emplois pour les anciens apprentis, ou objectifs de qualité). Le risque de distorsion de marché doit toutefois là encore être pris en considération.

L'accès à des financements pour la création d'entreprise par les apprentis formés pourrait également faciliter la transition vers l'emploi post-apprentissage. Les jeunes entrepreneurs n'ont souvent pas d'historique de crédit, manquent d'expérience dans la gestion d'entreprise et ne peuvent généralement pas fournir de garantie. Des mécanismes adaptés doivent donc être mis en place pour permettre malgré tout l'offre de services financiers (dispositifs de garantie, incitations pour les institutions de microfinance, etc.).

Dans ce domaine, la recherche et l'expérimentation d'approches par le biais de pilotes sont essentielles, car les ressorts de l'offre de services financiers aux jeunes et aux apprentis sont encore mal connus. Outre les institutions de microfinance, le secteur public et le secteur

privé pourraient jouer un rôle dans la prestation de mesures d'incitation, d'appui et de services d'accompagnement appropriés, tant pour l'amélioration de la formation que pour les mécanismes de financement destinés aux jeunes.

PISTES POUR L'EXPÉRIMENTATION DE PILOTES

L'OIT, en collaboration avec les instituts de recherche, les institutions de microfinance et d'autres acteurs intéressés, devrait faciliter la mise en œuvre de pilotes pour tester les pistes suivantes :

- potentiel de la microfinance pour faciliter l'accès des jeunes pauvres et vulnérables à l'apprentissage (conception de prêts à l'éducation et à la formation) ;
- potentiel de la microfinance pour améliorer la transition de l'apprentissage vers l'(auto) emploi ;
- développement de structures d'appui et de mécanismes d'incitation pour améliorer l'accès des jeunes aux services financiers ;
- faisabilité de prêts conditionnels, pour influencer l'offre, la qualité ou la structure de l'apprentissage informel. ■

³ La plupart des entrepreneurs reconnaissent que l'une des raisons qui les poussent à prendre des apprentis est de faire face à la charge de travail.